



# 3ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCM

## **Suivi des priorités et état d'avancement**

**24 septembre 2025**  
**Bureau du CCM**

# Sommaire

1

**Gouvernance du  
CCM**

2

**Discussion des priorités pour le  
CS7**

3

**Cofinancement : suivi des  
engagements**

4

**État d'avancement des activités  
de transition**



# Gouvernance du CCM

## Atouts du CCM-Maroc

01



- Un **CCM fonctionnel et diversifié**, représentant **une pluralité de compétences et de groupes**, avec une intégration de **l'approche genre**.
- Une présidence assurée par **la société civile**, renforçant la légitimité et la **participation communautaire**.
- **Un Bureau exécutif actif**, composé de cinq membres, **tous présidents des comités restreints**.
- Des représentants **des populations clés très engagés**, aussi bien dans **les activités du CCM** qu'auprès de leurs **bases communautaires**.
- **Une représentation forte de la société civile** au sein des réunions du CCM.
- Une participation régulière du CCM aux **manifestations nationales** liées au VIH, à la tuberculose et au renforcement des systèmes de santé pilotés par le MSPS.
- **Une documentation de référence actualisée**, alignée à la fois sur les nouveautés **du Fonds Mondial et sur le contexte marocain**.
- **Un secrétariat engagé et polyvalent**, garant de la coordination et du bon fonctionnement du CCM.

# Gouvernance du CCM

Atouts du  
CCM-Maroc

02



- **Des comités restreints très actifs**, répondant pleinement aux exigences du Fonds Mondial, et parfois allant au-delà, notamment à travers le Comité de Veille Stratégique, de communication et de l'éthique.
- Une gestion administrative et financière rigoureuse et solide, assurant transparence, fiabilité et suivi efficace des ressources du CCM.
- **Un accompagnement technique en veille stratégique**, grâce à l'expertise française :
  - mise en œuvre d'un cycle de formation,
  - développement d'outils adaptés et opérationnels,
  - facilitation des discussions et de la prise de décision analytique,
  - suivi du plan de positionnement du CCM,
  - deux ateliers restants pour finaliser ce cycle.
- **Coordination tout au long de la mise en œuvre de la subvention du Fonds Mondial avec le Récipiendaire principal.**
- **Partenariat solide avec l'AMPF**, qui héberge le compte financier du CCM, garantissant la continuité des activités du CCM.
- Collaboration continue avec **le FM, CCM-hub, l'ONUSIDA, l'OMS et l'expertise française** pour un accompagnement technique renforcé.

# Gouvernance du CCM

01



Taux d'absentéisme élevé parmi les membres provenant d'autres institutions, notamment : le secteur public, le secteur privé, Les organisations bilatérales et multilatérales (à l'exception notable de l'ONUSIDA et de l'OMS).

02



Limites des ressources du CCM : contraintes au niveau logistique, humaine et financière, impactant parfois la mise en œuvre optimale des activités.

03



Le statut juridique du CCM constitue encore un obstacle majeur à son positionnement, à sa pérennité et à la continuité des rôles qu'il assume.

04



Le CCM n'a comme interlocuteur institutionnel dans le domaine de la santé que la DELM, ce qui limite son ancrage et sa visibilité au sein du système de santé.

05



Les conflits d'intérêts liés à la représentation d'associations bénéficiaires des subventions du Fonds Mondial persistent, malgré les mesures mises en place par le CCM pour atténuer ce risque, y compris concernant les représentants des populations clés.

06



Une partie des acteurs historiques et personnes fortement engagées dans le CCM sont proches de l'âge de la retraite. De plus, le règlement intérieur limite le renouvellement des mandats à trois fois, ce qui restreint la possibilité de conserver certaines expertises au sein du comité.

# Reprogrammation CS7

**Information partagé et communication assurée**

**Dialogue Pays inclusif**



**Respect des engagements et de deadline**

**Priorisation des besoins vitaux tout en assurant la pérennité et la durabilité de l'impact des actions**

# Cofinancement : suivi des engagements

01

La veille sur le cofinancement est assurée par le comité de pilotage chargé de la préparation de la demande de financement du CCM au moment de la soumission, conformément aux exigences du Fonds Mondial telles que décrites dans la lettre d'allocation et ses annexes. Toutefois, la collecte des informations auprès des parties concernées relève de la responsabilité de la DELM et de l'UGFM.

02

Lors de ses réunions de suivi de la mise en œuvre de la subvention, le Comité de veille stratégique soulève des questions relatives au respect par l'État de ses engagements envers le Fonds Mondial, notamment en matière d'approvisionnement et de ressources humaines.

03

Les lettres envoyées par le PR au Fonds Mondial ont été reçues et partagées avec les membres du CCM

# transition – État d'avancement



2016-2018

2019

2023

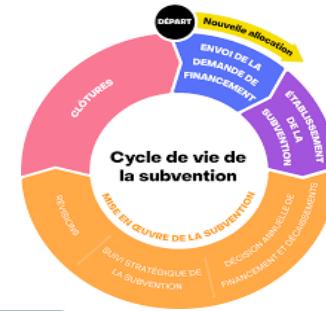
2024-2026

un rapport a été produit en 2016 et une feuille de route préliminaire a été élaborée

en 2018Un troisième rapport a porté, de façon spécifique, sur les aspects relatifs à la durabilité et la préparation à la transition pour la Gestion d'Achats et de Stocks (GAS) des produits de santé relatifs à la composante tuberculose et au VIH/sida.

Transformer le projet de feuille de route en un « plan d'action » concis, pratique et hiérarchisé qui contient quatre domaines essentiel : Gouvernance , Financement , OSC et populations clés et l'approvisionnement en produits de santé

Le Comité de pilotage de la préparation de la demande de financement du FM en 2023, en collaboration avec les partenaires, a travaillé à enrichir la demande de financement par des activités visant à répondre aux priorités du plan de transition, en complément de celles déjà financées dans le cadre du plan stratégique national.



- Les contrats sociaux
- Les Douze plans régionaux
- L'accroissement du Cofinancement
- Plaidoyer auprès du Ministère de l'économie et de finance

Merci pour votre  
attention

